



PRIX DE THÈSE :

« CHABLAIS GEOPARC MONDIAL UNESCO »

- Information -

Le Chablais Géoparc mondial UNESCO a pour mission de participer à la préservation et gestion des patrimoines du territoire. Il est porté par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais. Le prix du Chablais Géoparc mondial UNESCO a pour objectif de distinguer et de promouvoir un travail d'analyse, d'approfondissement et de recherche relatif au territoire du Chablais, quelle que soit la filière académique. Le travail doit partager des valeurs des Géoparcs mondiaux UNESCO.

1. L'appel aux candidatures sera ouvert le 10 février 2022
2. Le règlement peut être consulté sur www.geoparc-chablais.fr
3. Les titulaires d'une thèse soutenue avant le 1^{er} janvier 2022 qui désirent concourir sont invités à faire parvenir leur dossier par courriel adressé à Sophie Justice (coordinatrice) coordinationgeopark@siac-chablais.fr avant le 30 avril 2022, délai de rigueur
4. Le dossier doit comprendre les pièces suivantes :
 - i. Une lettre présentant les points forts de la thèse au regard des valeurs du Geoparc
 - ii. Le résumé officiel de la thèse qui pourra être diffusé par le Geoparc Chablais
 - iii. Le curriculum vitae du candidat
 - iv. Le rapport de soutenance
 - v. La thèse

Le dossier sera envoyé uniquement par voie électronique, sous la forme d'un fichier PDF unique pour les quatre premières pièces du dossier. La thèse sera envoyée sous format électronique séparément ou mise à disposition sur un serveur distant.

Seul un récépissé établi par le SIAC vaudra preuve de réception. Tant que le candidat ne l'aura pas reçu en retour, il devra faire toute démarche pour s'assurer de la bonne transmission de son dossier.

5. Le prix sera décerné en automne 2022 et remis sur le territoire du Chablais lors de la Conférence des Maires (ou autre manifestation d'importance territoriale).